

STRATOS ULTRA : Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Mise à jour le: 03.01.2018

SECTION 1: Identification de la substance / préparation et de la société /entreprise.

1.1. Identificateur de produit

CAZOS ULTRA

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées significatives: produit phytosanitaire, herbicide

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

M.CAZORLA, S.L.

C/ Aigueta, n° 4

17761 CABANES (Espagne)

Téléphone : +34 972 504443

Téléfax : +34 972 670734

Adresse e-mail : info@mcazorla.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Organisme / Société	Adresse	Téléphone
ORFILA		+33 1 45 42 59 59
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Angers C.H.U	4, rue Larrey 49033 Angers Cedex 9	+33 2 41 48 21 21
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Rennes CHRU, Hôpital Pontchaillou, Pavillon Clemenceau	2 rue Henri-le-Guilloux 35043 Rennes Cedex 09	+33 2 99 59 22 22
Centre de Toxicovigilance et de Toxicologie Clinique de Rouen Hôpital Charles Nicolle	1, rue de Germont 76031 Rouen Cedex	
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de BORDEAUX CHU Pellegrin Tripode	Place Amelie Raba-Leon 33076 Bordeaux Cedex	+33 5 56 96 40 80
Centre de Toxicovigilance et de Toxicologie Clinique de Grenoble CHRU Hôpital Albert Michallon	BP 217 38043 Grenoble Cedex 09	
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de LYON	162, avenue Lacassagne Bâtiment A, 4ème étage 69424 Lyon Cedex 03	+33 4 72 11 69 11
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Marseille Hôpital Sainte Marguerite	270 boulevard de Sainte Marguerite 13274 Marseille Cedex 09	+33 4 91 75 25 25
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Paris Hôpital Fernand Widal	200 rue du Faubourg Saint-Denis 75475 Paris Cedex 10	+33 1 40 05 48 48
Centre de Toxicovigilance et de Toxicologie Clinique de Reims Hôpital Maison Blanche	45, rue Cognac-Jay 51092 Reims Cedex	
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de STRASBOURG Hôpitaux universitaires	1 Place de l'Hôpital BP 426 67091 Strasbourg Cedex	+33 3 88 37 37 37
Centre Antipoisons et de Toxicovigilance de Toulouse Hôpital Purpan, Pavillon Louis Lareng	Place du Docteur Baylac 31059 Toulouse Cedex	+33 5 61 77 74 47
Centre Antipoison et de Toxicovigilance de LILLE	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de LILLE	0 800 59 59 59
C.H.R.U	C.H.R.U	+33 3 83 22 50 50

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Asp. Tox. 1

Skin Corr./Irrit. 2

Eye Dam./Irrit. 2

Repr. 2 (foetus)

STOT SE 3 (Les vapeurs peuvent causer somnolence et vertige.)

Aquatic Chronic 2

Conformément à la Directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Repr. Cat. 3

Dangers possibles:

Irritant pour la peau.

STRATOS ULTRA : Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Mise à jour le: 03.01.2018

Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, se référer au texte intégral dans la section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Système Général Harmonisé (SGH) en vigueur en France.



STRATOS ULTRA : Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Mise à jour le: 03.01.2018

- R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R63 Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R67 L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Le(s) conseil(s) de prudence

- S2 Conserver hors de portée des enfants.
S13 Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
S20/21 Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
S23.5 Ne pas respirer les vapeurs.
S36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
S51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
S60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.
S61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.
SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. /Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.]
SPe 3.5 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

Composante(s) déterminant le danger pour l'étiquetage: CYCLOXYDIME, SOLVANT NAPHTA

Délai de rentrée : 48 heures

2.3. Autres dangers

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Voir section 12 - Résultats des évaluations PBT et vPvB.

Si cela est pertinent, des informations sont données dans cette section sur d'autres dangers qui ne donnent pas lieu à classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

SECTION 3: Composition / Information sur les composants

3.1. Substances

Pas applicable

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Produit phytosanitaire, herbicide, Concentré émulsifiable

Composants dangereux (GHS)

Conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008

Cycloxydime

Teneur (W/W): 10,8 %	Acute Tox. 4 (par voie orale)
Numéro CAS: 101205-02-1	Repr. 2 (foetus)
Numéro-CE: 405-230-9	H302, H361d

Hydrocarbons, C10, aromatics, <1% naphthalene

Teneur (W/W): < 60 %	Asp. Tox. 1
Numéro CAS: 64742-94-5	STOT SE 3 (somnolence et vertige)
	Aquatic Chronic 2
	H411, H304, H336, EUH066

Docusate sodique

Teneur (W/W): < 5 %	Skin Corr./Irrit. 2
Numéro CAS: 577-11-7	Eye Dam./Irrit. 1
Numéro-CE: 209-406-4	H318, H315
Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119491296-29	

Naphtalène

Teneur (W/W): < 1 %	Acute Tox. 4 (par voie orale)
Numéro CAS: 91-20-3	Carc. 2
Numéro-CE: 202-049-5	Aquatic Acute 1
Numéro INDEX: 601-052-00-2	Aquatic Chronic 1
	H302, H351, H400, H410

STRATOS ULTRA : Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Mise à jour le: 03.01.2018

Composants dangereux

Conformément à la directive 1999/45/CE

Cycloxydime

Teneur (W/W): 10,8 %
Numéro CAS: 101205-02-1
Numéro-CE: 405-230-9
Symbole(s) de danger: F, Xn
Phrase(s)-R: 11, 22, 63

Hydrocarbures, C10, aromatiques, <1% naphthalène

Teneur (W/W): < 60 %
Numéro CAS: 64742-94-5
Symbole(s) de danger: Xn, N
Phrase(s)-R: 51/53, 65, 66, 67

docosate sodique

Teneur (W/W): < 5 %
Numéro CAS: 577-11-7
Numéro-CE: 209-406-4
Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119491296-29
Symbole(s) de danger: Xi
Phrase(s)-R: 38, 41

Naphtalène

Teneur (W/W): < 1 %
Numéro CAS: 91-20-3
Numéro-CE: 202-049-5
Numéro INDEX: 601-052-00-2
Symbole(s) de danger: Xn, N
Phrase(s)-R: 22, 40, 50/53
Carc. Cat. 3

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, comprenant les identifications de danger, les symboles de danger, les phrases R et les mentions de danger, se référer au texte intégral dans la section 16.

SECTION 4: Premiers Secours

4.1. Description des premiers secours

Les secouristes doivent veiller à leur propre protection. Lors de danger d'inconscience du patient, disposition et transport en position latérale stable. Retirer immédiatement les vêtements souillés.

Après inhalation:

Repos, air frais, secours médical.

Après contact avec la peau:

Laver aussitôt à fond avec beaucoup d'eau et du savon, secours médical.

Après contact avec les yeux:

Laver à fond à l'eau courante pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées, faire procéder à un contrôle par un ophtalmologue

Après ingestion:

Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical. Ne pas faire vomir car il y a danger d'aspiration.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans l'étiquette (voir section 2) et/ou en section 11. A ce jour, aucun autre symptôme ou effet important n'est connu.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés:

STRATOS ULTRA : Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Mise à jour le: 03.01.2018

Mousse, poudre d'extinction, dioxyde de carbone, eau pulvérisée

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxydes de soufre, oxydes d'azote

Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

Autres informations:

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Refroidir les récipients menacés avec de l'eau. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. Éliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de petites quantités: ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, Kieselguhr).

Pour de grandes quantités: Endiguer. Pomper le produit.

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur. Collecter séparément dans des emballages adaptés étiquetés et qu'il est possible de fermer. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés avec de l'eau et un détergent en observant les réglementations en vigueur.

6.4. Référence à d'autres sections

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent en section 8 et 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière nécessaire si le stockage et la manipulation sont appropriés. Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Les vapeurs peuvent former un mélange inflammable avec l'air. Prévoir des mesures contre l'accumulation des charges électrostatiques - tenir à l'écart de toute source d'ignition - mettre à disposition des extincteurs.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux.

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger de l'action directe des rayons de soleil.

Protéger des températures inférieures à : -10 °C

Les caractéristiques du produit peuvent se modifier si la substance/le produit est stocké(e) en dessous de la température indiquée pour une période prolongée.

Protéger des températures supérieures à : 30 °C

Les caractéristiques du produit peuvent se modifier si la substance/le produit est stocké(e) au-dessus de la température indiquée pour une durée prolongée.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés dans la section 1, l'avis mentionné dans cette section 7 doit être respecté.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

91-20-3: naphthalène

VME 50 mg/m³ ; 10 ppm (VLEP-INRS (FR))

Limite donnée à titre indicatif

STRATOS ULTRA : Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Mise à jour le: 03.01.2018

VME 50 mg/m³ ; 10 ppm (OEL (EU))
non contraignant

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire adaptée en cas de concentrations élevées ou d'action prolongée: Filtre combiné pour gaz/vapeurs de composés organiques, inorganiques acides et basiques (p.ex. EN 14387 type ABEK).

Protection des mains:

Gants de protection appropriés résistant aux agents chimiques (EN 374), également dans le cas d'un contact direct prolongé (conseillé: index de protection 6, correspondant à un temps de perméation > 480 minutes selon EN 374): p.ex. en caoutchouc nitrile (0,4 mm), caoutchouc chloroprène (0,5 mm), caoutchouc butyle (0,7 mm), entre autres.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).

Mesures générales de protection et d'hygiène

Pour la manipulation des produits phytosanitaires conditionnés dans des emballages tels que ceux destinés à l'utilisateur final, il faut tenir compte des recommandations pour les équipements de protection personnelle telles que figurant dans le mode d'emploi. Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé. Ranger séparément les vêtements de travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Des mesures spécifiques pour le contrôle de l'exposition et la protection individuelle sont données en section 15.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique:	liquide
Couleur:	jaune
Odeur:	odeur modérée, aromatique(s)
Seuil olfactif:	Non déterminé en raison du danger potentiel pour la santé par inhalation.
Valeur du pH:	env. 4 - 5 (1 %(m), 20 °C)
Point de fusion:	Le produit n'a pas été testé.
Point d'ébullition:	env. 184 °C Données se rapportant au solvant
Point d'éclair:	74 °C (DIN EN 22719; ISO 2719)
Vitesse d'évaporation:	non applicable
Inflammabilité:	pas facilement inflammable
Limite inférieure d'explosivité:	Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.
Limite supérieure d'explosivité:	Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.
Température d'auto-inflammation:	350 °C (Directive 92/69/CEE, A.15)
Pression de vapeur:	env. 0,1 kPa (20 °C) Données se rapportant au solvant
Densité:	env. 0,92 g/cm ³ (20 °C)
densité de vapeur relative (air):	non applicable
Solubilité dans l'eau:	émulsifiable
Données relatives à :	<i>Cycloxydime</i>
Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow):	1,36 (25 °C; Valeur du pH: 7)

STRATOS ULTRA : Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Mise à jour le: 03.01.2018

Décomposition thermique: 135 °C, 40 kJ/kg, (DSC (OECD 113))
320 °C, 120 kJ/kg, (DSC (OECD 113))
Viscosité dynamique: env. 4,7 mPa.s
(20 °C, 100 1/s)

Risque d'explosion: aucune propriété explosive
Propriétés comburantes: non comburant (Directive 2004/73/EC, A.21)

9.2. Autres informations

Autres informations:
Si nécessaire, des informations sur d'autres paramètres physiques et chimiques sont indiquées dans cette section.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

10.4. Conditions à éviter

Voir les renseignements sur l'entreposage à la section 7.

10.5. Matières incompatibles

Produits à éviter:
acides forts, bases fortes, oxydants puissants

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux:
Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:
Pratiquement pas toxique après une ingestion unique. Pratiquement pas toxique après contact cutané unique. Pratiquement pas toxique après inhalation unique. Le produit n'a pas été testé.
L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Données expérimentales/calculées:
DL50 rat (par voie orale): > 2.200 mg/kg
Aucune mortalité n'a été constatée.

CL50 rat (par inhalation): > 5,6 mg/l 4 h
Aucune mortalité n'a été constatée.

DL50 rat (par voie cutanée): > 2.000 mg/kg
Aucune mortalité n'a été constatée.

Irritation

Evaluation de l'effet irritant:
Irritation en cas de contact avec les yeux. Irritant par contact avec la peau

Données expérimentales/calculées:
Corrosion/irritation de la peau lapin: Irritant.
Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Lésion oculaire grave/irritation lapin: légèrement irritant

STRATOS ULTRA : Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Mise à jour le: 03.01.2018

Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:

Il n'y a aucun signe d'un éventuel effet de sensibilisation de la peau.

Données expérimentales/calculées:

test de Buehler modifié cobaye: N'a pas d'action sensibilisante dans les essais sur animaux.

Mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les

Tests de mutagenèse ne donnent aucune indication pour un potentiel génotoxique.

Cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : naphthalène

Evaluation du caractère cancérogène:

Lors d'essais à long terme réalisés sur le rat et la souris, la substance a montré un effet cancérigène par inhalation. Classement-UE La substance a été classée par la commission MAK dans le groupe 3 des produits cancérigènes (substances avec un potentiel cancérigène avéré). Le CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer) a classé la substance dans le groupe 2B (L'agent pourrait être cancérogène pour l'homme).

Toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les

Tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité.

Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : cycloxydime

Evaluation du caractère tératogène:

Les essais sur animaux ont apporté des indications pour un effet néfaste sur le développement/tératogène.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT):

Effets narcotiques possibles (sommolences ou vertiges).

Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : cycloxydime

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

Des effets adaptatifs ont été observés en expérimentation animale, après exposition répétée.

Danger par aspiration

Peut également endommager les poumons en cas d'ingestion (danger par aspiration).

Autres informations sur la toxicité

Une utilisation non conventionnelle peut conduire à des effets néfastes pour la santé.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Evaluation de la toxicité aquatique:

Nocif (nocivité aiguë) pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Toxicité vis-à-vis des poissons:

STRATOS ULTRA : Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Mise à jour le: 03.01.2018

CL50 (96 h) 20,4 mg/l, *Oncorhynchus mykiss*

Invertébrés aquatiques:

CE50 (48 h) 15,5 mg/l, *Daphnia magna* (Ligne dir. 202 de l'OCDE, 1ère partie)

Plantes aquatique(s):

CE50 (72 h) > 100 mg/l (taux de croissance), *Pseudokirchneriella subcapitata*

Effets chroniques sur invertébrés aquatiques :

NOEC 0,78 mg/l, *Daphnia magna*

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

12.2. Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H₂O):

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : Cycloxydime

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H₂O):

Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).

Données relatives à : Hydrocarbures, C10, aromatics, <1% naphthalene

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H₂O):

Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : Cycloxydime

Potentiel de bioaccumulation:

Compte tenu du coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow) une accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

12.4. Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

Volatilité: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : Cycloxydime

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

Adsorption sur les sols: En cas de rejet dans le sol, le produit s'infiltré et peut - en fonction de la biodégradation - être transporté dans les zones plus profondes du sol avec de grands volumes d'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Le produit ne contient pas de substance satisfaisant au critère PBT

(Persistant/bioaccumulable/toxique) ou au critère vPvB (très Persistant et très bioaccumulable)

12.6. Autres effets néfastes

Le produit ne contient pas de substances listées dans le Règlement (CE) No 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

12.7. Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Doit être dirigé vers une installation d'incinération adaptée en respectant les contraintes réglementaires locales.

Emballage non nettoyé:

Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

SECTION 14: Informations relatives au transport

STRATOS ULTRA : Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications. Mise à jour le: 03.01.2018

Transport terrestre

ADR
Numéro ONU UN3082
Nom d'expédition des Nations unies: MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient SOLVANT NAPHTA, NAPHTALÈNE)
Classe(s) de danger pour le transport: 9, EHSM
Groupe d'emballage: III
Dangers pour l'environnement: oui
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Code de restriction en tunnel: E

RID
Numéro ONU UN3082
Nom d'expédition des Nations unies: MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient SOLVANT NAPHTA, NAPHTALÈNE)

Classe(s) de danger pour le transport: 9, EHSM
Groupe d'emballage: III
Dangers pour l'environnement: oui
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucun connu

Transport fluvial intérieur

ADN
Numéro ONU UN3082
Nom d'expédition des Nations unies: MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient SOLVANT NAPHTA, NAPHTALÈNE)
Classe(s) de danger pour le transport: 9, EHSM
Groupe d'emballage: III
Dangers pour l'environnement: oui
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucun connu
Transport par voie navigable en bateau citerne: Non évalué

Transport maritime

IMDG
Numéro ONU: UN 3082
Nom d'expédition des Nations unies: MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient SOLVANT NAPHTA, NAPHTALÈNE)
Classe(s) de danger pour le transport: 9, EHSM

Sea transport

IMDG
UN number: UN 3082
UN proper shipping name: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (contains SOLVENT NAPHTHA, NAPHTHALENE)
Transport hazard class(es): 9, EHSM

STRATOS ULTRA : Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Mise à jour le: 03.01.2018

Groupe d'emballage:	III	Packing group:	III
Dangers pour l'environnement:	oui	Environmental hazards:	yes
Polluant marin:	OUI	Marine pollutant:	YES
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Aucun connu	Special precautions for user:	None known

Transport aérien

IATA/ICAO Numéro ONU:	UN 3082	IATA/ICAO UN number:	UN 3082
Nom d'expédition des Nations unies:	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient SOLVANT NAPHTHA,NAPHTALÈNE)	UN proper shipping name:	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (contains SOLVENT NAPHTHA, NAPHTHALENE)
Classe(s) de danger pour le transport:	9, EHSM	Transport hazard class(es):	9, EHSM
Groupe d'emballage:	III	Packing group:	III
Dangers pour l'environnement:	oui	Environmental hazards:	yes
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Aucun connu	Special precautions for user:	None known

14.1. Numéro ONU

Voir les entrées correspondantes au numéro UN pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Voir les entrées correspondantes à la désignation officielle de transport pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Voir les entrées correspondantes aux "classes de danger pour le transport" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.4. Groupe d'emballage

Voir les entrées correspondantes aux "groupes d'emballage" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.5. Dangers pour l'environnement

Voir les entrées correspondantes aux "risques pour l'environnement" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les entrées correspondantes aux "précautions particulières pour l'utilisateur" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II

MARPOL73/78 et au recueil IBC of MARPOL73/78 and the IBC Code

règlement: Non évalué
Expédition approuvée: Non évalué
Nom de la pollution: Non évalué
Catégorie de la pollution: Non évalué
Type de navire: Non évalué

Transport in bulk according to Annex II de la convention

Regulation: Not evaluated
Shipment approved: Not evaluated
Pollution name: Not evaluated
Pollution category: Not evaluated
Ship Type: Not evaluated

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Interdictions, restrictions et autorisations

Annexe XVII du Règlement (CE) n° 1907/2006: Numéro dans la liste: 28

Rubrique(s) des ICPE (France) - (Fabrication et/ou Emploi et/ou Stockage): 1432, 1433

Code de la Sécurité Sociale, Art. L 461-1 à L 461-8 (France): 84.

STRATOS ULTRA : Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Mise à jour le: 03.01.2018

L'utilisateur de ce produit phytosanitaire doit être avisé de la façon suivante: 'Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.' (Directive 1999/45/CE, Article 10, N°. 1.2)

Protection de l'utilisateur (recommandations BASF) :

- Pendant le chargement/mélange et le nettoyage du pulvérisateur:
 - une combinaison de travail cote en polyester 65 % / coton 35 % avec un grammage d'au moins 230 g/m² avec traitement déperlant.
 - un équipement de protection individuel partiel (blouse) de catégorie III et de type PB(3) à porter par-dessus la combinaison précitée
 - un équipement de protection des yeux (lunettes de sécurité EN166) / du visage (masque jetable de type A2P3).
- Pendant l'application (avec cabine):

Porter une combinaison de travail et des gants (voir ci-dessus) si intervention nécessaire à l'extérieur de la cabine.

- Pendant l'application (sans cabine, pulvérisateur à dos etc...):

Porter une combinaison de travail et des gants, un équipement de protection des yeux/du visage (voir ci-dessus).

Délai de rentrée dans la culture: 48 heures après traitement

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des conseils sur la manipulation du produit se trouvent en section 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

SECTION 16: Autres informations

Pour une utilisation appropriée et en toute sécurité de ce produit, merci de vous référer aux conditions indiquées sur l'étiquette du produit.

Texte intégral des classifications, incluant les indications de danger, les symboles de danger, les phrases R et les mentions de danger, si mentionnés dans les sections 2 et 3:

- | | |
|-------|--|
| F | Facilement inflammable. |
| Xn | Nocif. |
| N | Dangereux pour l'environnement. |
| Xi | Irritant. |
| 11 | Facilement inflammable. |
| 22 | Nocif en cas d'ingestion. |
| 63 | Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant. |
| 51/53 | Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. |
| 65 | Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. |
| 66 | L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. |
| 67 | L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. |
| 38 | Irritant pour la peau. |
| 41 | Risque de lésions oculaires graves. |
| 40 | Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes. |
| 50/53 | Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. |

Asp. Tox. Danger par aspiration

Skin Corr./Irrit. Corrosion/irritation cutanée

Eye Dam./Irrit. Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Repr. Toxicité pour la reproduction

STOT SE Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (exposition unique)

Aquatic Chronic Danger pour le milieu aquatique - chronique

Acute Tox. Toxicité aiguë

Carc. Cancérogénicité

Aquatic Acute Danger pour le milieu aquatique - aigu

Repr. Cat. 3 Substances toxiques pour la reproduction (fertilité ou développement)

Catégorie 3 : Substances préoccupantes pour l'homme en raison d'effets toxiques possibles sur le développement ou substances préoccupantes pour la fertilité dans l'espèce humaine

Carc. Cat. 3 Substances cancérigènes Catégorie 3 : Substances préoccupantes pour l'homme en raison d'effets cancérigènes possibles.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H361d Susceptible de nuire au fœtus.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence et des vertiges.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

**STRATOS ULTRA : Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE
et ses modifications. Mise à jour le: 03.01.2018**

- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H351 Susceptible de provoquer le cancer.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Les données ne peuvent en aucun cas être considérées comme des spécifications du produit. Ni les spécifications du produit, ni les domaines d'application du produit ne peuvent être déduits des données figurant dans cette fiche de données de sécurité. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits d'exclusivité et toutes les lois existantes sont observés.